



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le vendredi 17 décembre 2021 à 10 heures se tiendra à l'hôtel Djeuga Palace, une conférence de presse présidé par le Président en Exercice du Conseil des Ministres de la COMIFAC, Son Excellence M. Jules Doret NDONGO, Ministre des Forêts et de la Faunes du Cameroun. Cette conférence de presse, sera co-animée par les Ministres représentants des États membres de la COMIFAC et du Facilitateur de la République Fédérale d'Allemagne au PFBC.

Cet échange avec la presse au format hybride (présentiel et visioconférence) permettra aux Ministres de faire le bilan de la participation de la COMIFAC à la 26^{ème} session de la Conférence des Parties (CdP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue du 31 octobre au 12 novembre 2021 à Glasgow et de présenter les prochaines étapes.

COMIFAC A LA COP 26

La 26^{ème} session de la Conférence des Parties (CdP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, s'est tenue en application du paragraphe 4 de l'article 7 de la Convention, au Scottish Event Campus à Glasgow (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), du 31 octobre au 12 novembre 2021, sous la présidence britannique et en partenariat avec l'Italie, sous le thème : « unir le monde pour s'attaquer au changement climatique »

L'évènement a connu la participation de 30 000 personnes venues de 200 pays représentant les parties, gouvernements, organisations internationales et non

gouvernementales, peuples autochtones et les communautés locales, les universités et le secteur privé, etc.

La Commission de Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) y a pris part à ce rendez-vous. Huit pays membres à savoir : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, RCA, RDC, Rwanda, et Tchad y ont pris part, ainsi que quatre Chefs d'Etat de l'espace COMIFAC (Congo, Gabon, RCA, RDC), des Ministres, et autres personnalité y étaient présents.

Objectifs de la participation de la COMIFAC

La participation de la COMIFAC à la COP 26 visait à : apporter un appui technique aux pays membres de la COMIFAC pendant les négociations ; assurer le maximum de visibilité et la promotion de la COMIFAC à la prochaine COP 26 ; susciter l'intérêt des partenaires, de la Communauté internationale et Contribuer à la mobilisation des financements pour l'Afrique Centrale ; promouvoir l'expertise et les réalisations de la COMIFAC, ses pays membres et partenaires.

Activités menées et retombées

L'agenda de la COMIFAC et de ses partenaires était meublé entre-autre par : La participation aux négociations, la tenue de plus de 50 side events ; des Conférences de presse et interviews.

Si la principale retombée de la participation de la COMIFAC à cet évènement est la réaffirmation de son leadership au niveau sous-régional voir international, la CdP 26 a été un lieu de regain d'intérêt pour l'Afrique centrale et le rôle joué par ses forêts pour la régulation du climat global. Ainsi une annonce collective a été faite pour le financement spécifique de la protection et la gestion durable des forêts du bassin du Congo pour un montant de 1.5 milliards de dollars US pour la période 2021-2025. Une autre annonce, plus générale sur les forêts tropicales, dont celles d'Afrique centrale, a concerné la mobilisation de 1.7 milliards de dollars US comme appui aux peuples autochtones et communautés locales dans leurs efforts de protection des forêts tropicales. De plus, la déclaration sur les Forêts et l'Utilisation des Terres faites à Glasgow et dont la quasi-totalité des pays d'Afrique centrale sont signataires a des

potentialités d'offrir un cadre international pour renforcer la gestion des forêts en vue d'accroître leurs rôles sur la lutte contre les changements climatiques.

Président en exercice de la COMIFAC, M. Jules Doret NDONGO a déclaré :

“Cette promesse de financement sans précédent représente un espoir immense pour les forêts d’Afrique. C’est pourquoi je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à nos partenaires engagés à nos côtés. J’encourage aussi nos gouvernements et nos organisations au niveau local à poursuivre leurs efforts pour prendre le chemin d’un développement vert, protéger la biodiversité, les populations locales et tout particulièrement les femmes et les enfants. Nous, pays africains, devons montrer l’exemple et nous avons plus que jamais besoin de l’engagement de nos partenaires pour concrétiser nos ambitions. Car cet enjeu dépasse largement les frontières de l’Afrique centrale.”

Actions de la COMIFAC

La COMIFAC salue le travail de ses États-membres (le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale, la République Centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe et le Tchad, et de ses partenaires techniques et financiers.

Depuis 1999 et la “Déclaration de Yaoundé”, les États d’Afrique Centrale se mobilisent pour protéger le bassin du Congo. La COMIFAC a déjà lancé plusieurs grands chantiers afin d’augmenter le nombre d’aires protégées, d’harmoniser les politiques nationales, de mettre en place des stratégies transnationales adéquates et cohérentes, de collecter et publier des données et de récolter des fonds au bénéfice des forêts d’Afrique centrale.

CONTACT

Louissette YEBEL

Chargée de Communication
Secrétariat Exécutif COMIFAC

Louissetteyebel@comifac.org

+237651973000